
Nombre de membres en exercice: 11	Séance du 09 janvier 2024
Présents : 10	L'an deux mille vingt-quatre et le neuf janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 09 janvier 2024, s'est réunie sous la présidence de
Votants: 10	Sont présents: Jocelyne GIROUX, Patricia BOUTY, William NAFZIGER, Morad SALMI, Mathieu COMPOSTELLA, Christian BOURDIER, Florence PIOZIN, Michel BOISSON, Jacqueline MERSCHARDT, Jean Louis LAMOTHE
	Représentés:
	Excuses:
	Absents: David FAURE
	Secrétaire de séance: Patricia BOUTY

Patricia BOUTY est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT

Mr le Maire rappelle que le procès verbal de la séance du 12 décembre 2023 a été présenté aux membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'ayant été formulée, Mr le Maire soumet alors le procès verbal à l'approbation de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Objet: ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN - DE 2024 001

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de se porter acquéreur d'une partie de la parcelle section A numéro 441 soit 19m2 sur 2659 m2 afin de conserver l'accès au chemin rural.

l'acquisition se ferait pour un montant total de 130 € soit 6.84€ le m2.

Il est précisé que les frais afférents à l'acquisition (frais notariés) sont à la charge de l'acquéreur, seul les frais de bornage seront à la charge du vendeur.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité l'acquisition de terrain dans les conditions évoquées ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire, à signer tous les actes préalables et consécutifs à cette acquisition.

Objet: travaux maisons DIODET

Les travaux de

- charpente par l'entreprise BOCCALON pour un montant de 42 729.50 euros TTC

- Menuiseries par l'entreprise DELAGE pour un montant de 15 017.04 euros TTC

Objet: ELAGAGE

la prestation débutera fin janvier .

FIN DE LA SEANCE 21 H

LE SECRETAIRE DE SEANCE,



LE MAIRE,

